

L'État lance une alliance publique-privée pour créer des IA génératives “souveraines” | À la une | Acteurs Publics

ActeursPublics

“Nous voulons créer une machine à projets d'IA génératives au service du public”. Voilà comment le ministre de la Transformation publique, Stanislas Guerini, avait présenté l'alliance publique-privée récemment mise sur pied, lors du lancement de l'expérimentation d'un nouvel outil fondé sur l'intelligence artificielle pour aider les agents publics à répondre aux usagers sur la plate-forme ServicesPublics+, le 5 octobre. L'idée de créer cette “Alliance” remonte au début de l'été. Elle avait même été esquissée par le président Emmanuel Macron lors du salon Vivatech.

Une équipe resserrée, mais déjà ouverte sur l'extérieur, travaille alors sur l'expérimentation ServicesPublics+, mais surtout sur l'entraînement de grands modèles de langage ouverts pour les adapter aux cas d'usages de l'administration, et en faciliter la réutilisation. Des échanges se créent, entre la Direction de la transformation publique (DITP) et la Dinum, mais aussi avec Centrale Supélec et deux entreprises sollicitées par la Dinum pour l'appuyer dans ses explorations : OPSCI et Dataactivist. Début juillet, tous se réunissent et décident de mettre en place un incubateur pour permettre à “l'action publique de s'approprier tout le potentiel des technologies d'Intelligence Artificielle”, selon la Dinum. Tout en misant sur une logique de coopération autour du développement de communs numériques. Une logique au cœur de la nouvelle feuille de route de la direction, et qu'elle décline également pour la construction de sa suite de travail numérique.

Il n'est pas question ici de se creuser les méninges pour anticiper l'impact de l'IA sur l'économie ou sur le monde du travail, et notamment le métier des agents publics - [c'est le rôle du comité IA mis sur pied par la première ministre en septembre](#) -, mais bien d'un espace de fabrication, de prototypage, d'expérimentation très concret. “Dès la première réunion, nous avons échangé autour de cas d'usages, et pas seulement de bonnes pratiques, pour en faire une machine à projets à impact que l'on peut évaluer et réutiliser”, avait esquissé le ministre Stanislas Guerini début octobre. Cet incubateur, précise encore la direction auprès d'Acteurs publics, adopte une “démarche entrepreneuriale” propre à la méthode start-up d'État, pour “expérimenter et passer à l'échelle des produits souverains et libres” protégés du droit extra-européen.

Il s'appuiera pour cela sur des fonds issus du Fonds pour la transformation de l'action publique, et des programmes d'investissement d'avenir, pour co-financer les projets avec ses membres. Les administrations sont libres de faire remonter leurs besoins ou de proposer leurs idées. Un comité d'investissement mensuel se réunira pour accorder une enveloppe au projet. “Les crédits accordés sont mis à disposition de l'administration porteuse, qui en dispose au travers d'un achat d'innovation, sous le seuil de 100 000 euros”, précise la Dinum.

Union publique-privée

Depuis l'été, le petit cercle d'initiés s'est élargi et compte une quarantaine de membres qui se réunissent tous les mois. Côté public, on compte des administrations et ministères, de Pôle Emploi au ministère des Armées en passant par la Direction de l'information légale et administrative, l'Agence nationale de la cohésion des territoires, le Centre national de l'enseignement à distance (CNED) et la Commission nationale de l'informatique et des libertés. Côté privé, on retrouve les deux entreprises françaises Recital et Lighton, créées par des chercheurs, mais aussi Mistral AI, OVH et Linagora, ou bien encore les géants américains Google et Meta (maison-mère de Facebook). Les laboratoires de recherche et établissements d'enseignement supérieur, comme l'Inria et l'Idris, sont également de la partie pour “contribuer opérationnellement aux progrès des LLM sous les angles performance, qualité, conformité, éthique, et impacts socio-économiques”, précise la Dinum. L'Idris opère notamment le supercalculateur Jean Zay, dont la puissance de calcul est très prisée des spécialistes de l'IA.

L'entrée dans cette communauté semble ainsi très ouverte. Seule condition pour en faire partie : chaque membre, public ou privé, doit en principe y contribuer d'une manière ou d'une autre, soit en produisant des jeux de données ouvertes pour entraîner des modèles d'IA, soit en produisant ou en améliorant des modèles d'IA, ou tout simplement en fournissant de la puissance de calcul ou en déployant des cas d'usages pour fournir des analyses d'impact socio-économique. Outre l'expérimentation ServicesPublics+, menée avec un outil fermé mis à disposition par une entreprise, un premier cas d'usage de l'IA générative *made in Dinum* (baptisée Albert, et développée à partir de modèles d'IA réutilisables, en l'occurrence celui de Facebook) sera testé dans les maisons France Services avant la fin de l'année.